
États financiers de Fondation de l'Hôpital St. Mary

31 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des produits et charges	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-13
Annexe	14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Fondation de l'Hôpital St. Mary

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fondation de l'Hôpital St. Mary (la « Fondation »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, la Fondation tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2021 et 2020, de l'actif à court terme aux 31 mars 2021 et 2020, et de l'actif net aux 1^{er} avril et aux 31 mars 2021 et 2020. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 16 juin 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

Fondation de l'Hôpital St. Mary
État des produits et charges
Exercice terminé le 31 mars 2021

		2021				2020
	Notes et annexe	Fonds de dotation	Fonds affectés	Fonds général	Total	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Dons		30 732	2 382 120	1 611 027	4 023 879	4 887 018
Revenus (pertes) de placement	3	1 627 640	291 792	4 458 126	6 377 558	(1 852 719)
Autres revenus	13	—	—	218 588	218 588	—
		1 658 372	2 673 912	6 287 741	10 620 025	3 034 299
Charges						
Salaires		—	—	829 649	829 649	780 994
Dépenses – événements spéciaux		—	39 613	7 559	47 172	589 295
Dépenses administratives et coûts des campagnes de financement		—	—	256 226	256 226	205 620
Frais de placement		—	—	114 393	114 393	113 859
Amortissement des immobilisations corporelles		—	—	4 114	4 114	3 947
		—	39 613	1 211 941	1 251 554	1 693 715
Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants		1 658 372	2 634 299	5 075 800	9 368 471	1 340 584
Dons octroyés à Centre hospitalier de St. Mary	A	—	(1 525 958)	(903 520)	(2 429 478)	(3 011 332)
Chaires et projets spéciaux		—	(120 000)	(103 260)	(223 260)	(257 000)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant perte nette de la filiale		1 658 372	988 341	4 069 020	6 715 733	(1 927 748)
Perte nette de la filiale		—	—	—	—	(2 437)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		1 658 372	988 341	4 069 020	6 715 733	(1 930 185)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Hôpital St. Mary
État de l'évolution des soldes de fonds
Exercice terminé le 31 mars 2021

	Notes	Fonds de dotation	Fonds affectés	Investis en immobilisations	Non affectés	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2019		8 360 661	10 156 510	15 196	6 807 808	25 340 175
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(828 343)	(555 692)	(3 947)	(542 203)	(1 930 185)
Acquisition d'immobilisations corporelles		—	—	1 410	(1 410)	—
Transfert interfonds	7	—	(283 566)	—	283 566	—
Solde au 31 mars 2020		7 532 318	9 317 252	12 659	6 547 761	23 409 990
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		1 658 372	988 341	(4 114)	4 073 134	6 715 733
Transfert interfonds	7	—	202 954	—	(202 954)	—
Solde au 31 mars 2021		9 190 690	10 508 547	8 545	10 417 941	30 125 723

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Hôpital St. Mary

Bilan

au 31 mars 2021

	Notes	2021	2020
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		333 941	460 364
Débiteurs		221 195	186 579
Somme à recevoir de la filiale		—	37 332
Frais payés d'avance		58 607	65 333
		613 743	749 608
Portefeuille de placements	4	30 666 039	24 818 485
Immobilisations corporelles	6	8 545	12 659
		31 288 327	25 580 752
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		48 925	76 845
Sommes dues à Centre hospitalier de St. Mary		973 679	2 028 912
Produits reportés		80 000	65 005
		1 102 604	2 170 762
Emprunt — Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	13	60 000	—
		1 162 604	2 170 762
Promesses de dons à payer	10		
Soldes de fonds			
Dotations	8	9 190 690	7 532 318
Affectés d'origine externe	9	10 508 547	9 317 252
Général			
Investis en immobilisations		8 545	12 659
Non affectés		10 417 941	6 547 761
		30 125 723	23 409 990
		31 288 327	25 580 752

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Fondation de l'Hôpital St. Mary
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2021

Notes	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	6 715 733	(1 930 185)
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 114	3 947
Gains réalisés sur les placements	(262 699)	(315 455)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(5 300 195)	2 926 264
Perte nette de la filiale	—	2 437
	1 156 953	687 008
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(34 616)	222 923
Somme à recevoir de la filiale	37 332	(37 332)
Frais payés d'avance	6 726	(13 076)
Créditeurs et charges à payer	(27 920)	(16 588)
Sommes dues à Centre hospitalier de St. Mary	(1 055 233)	(852 787)
Produits reportés	14 995	(11 020)
	98 237	(20 872)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	—	(1 410)
Acquisition de placements	(11 240 546)	(10 860 326)
Réalisation de placements	10 955 886	10 255 800
Diminution de l'investissement dans la filiale	—	363
	(284 660)	(605 573)
Activités de financement		
Augmentation de l'emprunt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	60 000	—
Diminution nette de l'encaisse	(126 423)	(626 445)
Encaisse au début	460 364	1 086 809
Encaisse à la fin	333 941	460 364

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et objectif de la Fondation

Fondation de l'Hôpital St. Mary (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est une œuvre de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la Fondation est considérée comme une fondation publique et est assujettie aux articles de cette loi. L'objectif de la Fondation est d'amasser des fonds pour les besoins du Centre hospitalier de St. Mary (l'« hôpital ») qui ne sont pas subventionnés par le ministère de la Santé et des Services sociaux. L'hôpital est un centre hospitalier accrédité universitaire (CHAU) affilié à McGill.

2. Méthodes comptables

Les états financiers de la Fondation ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en utilisant la méthode de la comptabilité par fonds affectés et ils tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Les dons et les autres produits reçus par la Fondation sont classés dans trois fonds : le fonds de dotation, les fonds affectés et le fonds général.

Le fonds de dotation regroupe les dons sujets aux stipulations des donateurs qui requièrent que le capital soit conservé. Le solde du fonds représente les contributions originales en dotation et les revenus de placement cumulés qui doivent être réinvestis à titre de capital dans le fonds de dotation selon la présente politique de gestion de fonds de la Fondation.

Les fonds affectés incluent toutes les ressources sujettes aux exigences spécifiées par les donateurs, incluant les revenus de placement réalisés par les fonds de dotation restreints.

Le solde de fonds consiste alors en des fonds affectés reçus, mais non utilisés.

Le fonds général regroupe les fonds non affectés, incluant certaines sources de fonds qui ne sont pas sujettes à des stipulations spécifiques et qui doivent être utilisées pour les besoins des opérations ou à la discrétion du conseil d'administration de la Fondation. Les fonds investis en immobilisations sont présentés à la valeur des immobilisations moins l'amortissement cumulé.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés. Les revenus de placement sont répartis selon la politique de gestion de fonds de la Fondation. Les revenus de placement non affectés sont enregistrés dans le fonds général. Afin de protéger le capital doté contre l'inflation, seul un pourcentage, établi par le conseil, de la juste valeur initiale du capital doté est mis à disposition et est enregistré dans les fonds affectés. Tout excédent des revenus de placement réalisés provenant des dotations au-delà du montant établi est enregistré comme revenu de placement dans le fonds de dotation. Dans l'éventualité d'un déficit, un revenu négatif de placement est enregistré dans le fonds de dotation, diminuant le revenu de placement précédemment cumulé.

Dons

Les promesses de dons sont présentées dans les notes complémentaires aux états financiers et ne sont comptabilisées qu'au moment de l'encaissement.

Biens et services reçus à titre gratuit

La valeur des biens et services reçus à titre gratuit est comptabilisée comme produit ou comme charge dans les états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsqu'il s'agit de biens et services qu'on se procure normalement contre un paiement lorsqu'ils ne sont pas offerts à titre gratuit.

2. Méthodes comptables (suite)

Biens et services reçus à titre gratuit (suite)

De plus, chaque année, de nombreux bénévoles offrent à la Fondation une grande partie de leur temps pour assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, comptabilisées au coût, sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile et selon les durées suivantes :

Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	10 ans

Investissement dans la filiale

La Fondation comptabilise l'investissement dans sa filiale en propriété exclusive, 9030-9329 Québec Inc., en utilisant la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur, à l'exception des soldes entre apparentés, au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception du portefeuille de placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. La juste valeur des fonds de placement est basée sur la confirmation reçue du gestionnaire avec qui les instruments sont négociés. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés au portefeuille de placements sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des produits et charges à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des produits et charges une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des produits et charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains ou les pertes, réalisés ou non réalisés, résultant de la conversion sont inclus dans les produits. La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer son risque de taux de change.

2. Méthodes comptables (suite)*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Revenus (pertes) de placement

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts	212 732	263 447
Dividendes ou autres distributions	601 932	494 643
Gains sur investissements réalisés	262 699	315 455
Variation de la juste valeur non réalisée des investissements	5 300 195	(2 926 264)
	6 377 558	(1 852 719)

Les produits de placement sont répartis selon la politique de gestion de fonds de la Fondation décrite à la note 2, ce qui résulte en la présentation des revenus de placement à l'état des produits et charges comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Fonds de dotation	1 627 640	(846 468)
Fonds affectés	291 792	120 260
Fonds général	4 458 126	(1 126 511)
	6 377 558	(1 852 719)

4. Portefeuille de placements

	2021	2020
	\$	\$
Liquidités	1 011 840	2 553 525
Marché monétaire	—	501 759
Obligations – canadiennes	4 639 674	3 968 962
Fonds commun d'obligations canadiennes	2 803 452	2 501 110
Actions – canadiennes	12 367 107	7 872 832
Actions – étrangères	9 475 874	7 078 037
Investissements alternatifs	368 092	342 260
	30 666 039	24 818 485

4. Portefeuille de placements (suite)

Risque de marché

La Fondation est sujette au risque du marché, lequel représente le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie découlant de la variation des prix du marché, que ces changements soient causés par des facteurs spécifiques liés à l'émetteur ou les facteurs affectant tous les titres échangés sur le marché. Ces risques résultent de la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change. La concentration du risque est mitigée étant donné la diversification du portefeuille d'investissement de la Fondation.

Risque de change

La Fondation détient des placements en devises. Elle est donc soumise aux fluctuations des devises. La juste valeur des actions américaines est convertie au taux de change en vigueur au 31 mars, lequel était de 1,2575 en 2021 (1,4187 en 2020) et représentait 45,71 % (51,10 % en 2020) du solde des actions étrangères.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation a des placements en obligations qui portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces obligations. Les obligations détenues par la Fondation portent intérêt à des taux variant entre 0,55 % et 10,95 % (1,20 % et 11,00 % en 2020) et viennent à maturité dans les six prochaines années (quatre années en 2020).

Risque de crédit

La concentration du risque de crédit existe lorsqu'une partie importante du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou obéissant à des variations semblables liées aux conditions économiques ou politiques. Le risque de crédit est causé par le fait que la Fondation possède des obligations. Il y a donc un risque que les émetteurs ne soient pas en mesure de payer les montants dus à la Fondation. La Fondation gère ce risque par la diversification des placements de son portefeuille de placements.

5. Investissement dans une filiale

La filiale a été dissoute le 17 février 2020 et ses actifs nets en date de dissolution ont été déclarés comme dons à la Fondation et enregistrés dans le bilan comme un recevable de la filiale d'un montant de 37 332 \$. La valeur de l'investissement a été radiée à la dissolution.

6. Immobilisations corporelles

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	166 465	164 722	1 743	2 457
Améliorations locatives	31 525	24 723	6 802	10 202
	197 990	189 445	8 545	12 659

7. Virements interfonds

Le conseil d'administration de la Fondation peut autoriser, de temps en temps, des virements interfonds selon la direction stratégique de l'hôpital. Les virements interfonds comprennent majoritairement des fonds obtenus par l'entremise des événements de collecte de fonds et sont alloués à certains projets internes et externes. En 2021, 202 954 \$ ont été transférés du fonds général au fonds affecté, dont 167 954 \$ pour les rénovations et le fonctionnement du café et 35 000 \$ pour l'aide financière aux auxiliaires. En 2020, un transfert d'un montant de 283 566 \$ en provenance du Fonds affecté a été fait pour couvrir les coûts de rénovation du 5^e étage initialement payé par le Fonds général en 2018-2019.

8. Dotation

	2021	2020
	\$	\$
Chaire de McGill – famille et recherche en médecine communautaire	3 171 931	2 610 929
Chaire de McGill – traitement communautaire du cancer	3 670 354	3 021 198
Médecine familiale	94 146	77 177
Oncologie	215 339	176 527
Hélène Derouin Renaud	256 048	209 046
Fonds Johnson pour la gériatrie	201 942	161 486
Edward Tinmouth	315 521	258 653
Gail Hutchison	310 787	245 285
St. George's Lodge	142 508	116 823
Dialyse rénale	232 978	190 987
Bourse Hingston Med Leadership	140 145	104 341
Fonds J. Desmarais pour les infirmières	74 664	61 206
Fonds I.C.U.	93 329	76 508
Ophtalmologie	74 664	61 206
Héritage des Gouverneurs de St. Mary's	21 885	17 940
Bourse de recherche en soins infirmiers Arvind K. Joshi	173 318	142 079
Joyce Stuart Slapcoff	1 131	927
	9 190 690	7 532 318

9. Affectés d'origine externe

	2021	2020
	\$	\$
Projet de développement du campus	3 985 289	4 929 367
Décaissement des intérêts de dotation	1 314 050	1 144 020
Initiative adapté aux personnes âgées	1 132 225	—
Médecine	469 566	462 250
Programme de traitement du cancer	430 761	376 100
Dr. Hemmings bourse de recherche en médecine pelvienne féminine	313 678	—
Anciens infirmiers	248 681	248 681
Ophtalmologie	219 974	58 956
Un pas vers la guérison	215 053	121 723
Avancement professionnel	214 483	214 483
Fonds Pamela Prchal pour l'avancement contre le cancer	197 956	100 215
Maladies du cœur et de l'AVC	196 659	171 710
Bourses orthopédiques	174 555	124 751
Médecine familiale	137 776	102 068
Urgence	136 043	98 896
CHSM Fonds des médecins	125 330	127 177
Autres ayant un solde inférieur à 100 000 \$	996 468	1 036 855
	10 508 547	9 317 252

10. Promesses de dons à recevoir, non reconnues dans les états financiers

En fin d'exercice, la Fondation n'avait aucune promesse de dons à recevoir (140 462 \$ en 2020).

11. Promesses de dons à payer, non reconnues dans les états financiers

La Fondation a fait des promesses de dons à payer à l'hôpital dont le paiement est prévu sur une période de 10 ans pour les montants suivants :

	\$
Chaire de McGill	220 000
Réseau de cancérologie Rossy	1 982 740
Recherche médicale et enseignement	1 232 000
Rénovation du 5 ^e étage pour hébergement des patients du centre de cancérologie	83 830
Implantation du NQSIP	137 754
Bourse d'orthopédie de McGill	300 000
Financement d'équipement – orthopédie	300 070
Salle de vidéoconférence – CHSM	40 000
Coordonnateur de projet – Bourse de recherche Dr Lambert	115 890
Salle de simulation – urgence	14 692
Chambres de résidents	25 961
Directeur de recherche recrutement et rétention	450 000
CHSM – équipement site spécifique (urologie, gastroentérologie, orthopédie, urgence, hémodialyse)	171 031
Équipement ophtalmologie	378 000
Besoins liés à la COVID-19	185 686
	5 637 654

11. Promesses de dons à payer, non reconnues dans les états financiers (suite)

De plus, la Fondation a fait une promesse de remettre jusqu'à 15 000 000 \$ pour le projet de modernisation, conditionnellement à la faisabilité du projet et à d'autres considérations de la part de la Fondation. Les montants déboursés relatifs à cette promesse de dons sont prévus être payés dans les trois à cinq prochaines années.

Les montants déboursés relatifs à ces promesses de dons à payer dépendront du moment où l'hôpital effectuera ces projets et dépendront aussi du revenu net disponible de la Fondation. Les montants réclamés par l'hôpital sont reconnus uniquement lorsqu'ils sont adéquatement soumis, revus et approuvés par la Fondation.

12. Instruments financiers

Risque de liquidité

L'objectif de la Fondation est d'avoir suffisamment de liquidités pour respecter ses engagements lorsqu'ils arrivent à échéance. La Fondation gère ses liquidités générées par ses activités de manière à respecter ses engagements. Au 31 mars 2021, ses obligations financières les plus importantes sont les créditeurs et charges à payer et les sommes dues à Centre hospitalier de St. Mary.

13. Aide gouvernementale – COVID-19

En avril 2020, dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, le Gouvernement du Canada a annoncé la Subvention Salariales d'Urgence du Canada (SSUC) afin d'aider les employeurs éligibles qui ont subi une baisse dans leurs revenus à retenir ou à faire revenir les employés canadiens en offrant une subvention. La SSUC s'est échelonnée rétroactivement du 15 mars 2020 au 6 juin 2020 et a depuis été renouvelée jusqu'en septembre 2021. La Fondation a déterminé qu'elle rencontrait les critères d'éligibilité et a appliqué la SSUC de manière rétroactive à partir de mars 2020, pour les périodes applicables. La SSUC ayant été reconnue en revenu dans le fonds général dans l'état des produits et des charges est de 198 588 \$ (aucune en 2020).

La Fondation possède également une marge de crédit de 60 000 \$ (aucune en 2020) dans le cadre du programme gouvernemental canadien du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). La marge ne porte aucun intérêt et le calendrier de remboursement sera déterminé le 30 juin 2021, étant entendu que le premier remboursement ne sera pas obligatoire avant le 31 décembre 2022. La marge de crédit est complètement utilisée au 31 mars 2021. Une clause de renonciation d'un montant de 20 000 \$ est incluse dans le contrat et a été reconnue par la Fondation durant l'année puisque les conditions étaient rencontrées.

Fondation de l'Hôpital St. Mary**Annexe**Exercice terminé le 31 mars 2021

Dons octroyés à Centre hospitalier de St. Mary – Annexe A

	2021	2020
	\$	\$
Des fonds affectés		
Développement campus	926 778	1 193 307
Fonds de cancérologie	393 724	288 230
Médecine familiale	127 640	77 895
Urgence	60 308	1 433
Médecine	12 546	41 939
Avancement professionnel	—	26 174
Autres projets	4 962	19 674
	1 525 958	1 648 651
Du fonds général non affecté		
Recherche médicale, aide et subventions	903 520	1 362 681
	2 429 478	3 011 332